

Conseil municipal du 05 mars 2021

Compte-rendu

Sous la présidence de Christophe VALOT, maire

Conseillers présents : Christelle AUDRA, Florence BREHAT, Julie PIQUARD, Caroline RAGONNET, Cyril BALLEST, Alain CANDIDO, Stéphane CHOUX, Jean François HUOT, Jean François MAIGRET, Alain SOUM

Secrétaire de séance : Jean François HUOT

ORDRE DU JOUR :

- I. **Point sur les dossiers et projets 2021**
- II. **Finances :**
 - a. Budget primitif 2021 Commune
 - b. Budget primitif 2021 Sylviculture
- III. **Redevance Assainissement 2021**
- IV. **Fiscalité :** vote des taxes locales 2021
- V. **Subventions aux associations 2021**
- VI. **Fonctionnement** avec l'employé communal
- VII. Voir complément
- VIII. **Questions Diverses**

le Maire propose au conseil municipal d'ajouter trois points à l'ordre du jour du Conseil Municipal :

I. 1. Emprunt

- 2. Délibération complémentaire pour demande de DETR sur le dossier sécurisation de la Croix Lallevaux**

VII. Déménagement du secrétariat du SIEB

Le conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité.

I. Points sur les dossiers : voir CM du 12/02-annexe pour rappel

• Le maire propose au CM le recours à un emprunt pour financer en particulier les travaux de voirie. Après avoir pris connaissance des propositions remises par différentes banques, et après en avoir délibéré, *le CM décide d'accepter la nouvelle proposition financière et de contracter auprès du Crédit Agricole de Franche-Comté un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :*

- *Montant emprunté : 100 000 euros*

- *Durée : 5 ans*

- *Taux : 0,17%*

- *Frais de dossier : 130 euros.*

• Pour le dossier de la Croix Lallevaux, il s'avère que celui-ci est éligible à la DETR dans le cadre de la politique de sécurisation de la voirie.

Le conseil municipal décide de prendre une délibération complémentaire pour une demande de DETR sur le dossier sécurisation de la Croix Lallevaux.

II. Finances :

Présentation du budget 2021 :

BUDGET COMMUNAL :

Budget de fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
Crédit de fonctionnement	332 782	225 691
Report excédent 2019		107 090
Total fonctionnement	332 782	332 782

Budget d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Crédit d'investissement	320 822	381 563
Report excédent 2019	60 750	
Total fonctionnement	381 572	381 572

BUDGET SYLVICULTURE

Budget de fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
Crédit de fonctionnement	88492	80770
Report excédent 2019		7722
Total fonctionnement	88492	88492

Budget d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Crédit d'investissement	40500	56685
Report excédent 2019	16185	
Total fonctionnement	56685	56685

Les deux budgets sont acceptés à l'unanimité par le CM

III/ REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2022 :

Par délibération : le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer la redevance 2022 ainsi :

Part fixe : 32 euros

Part variable : - de 0 à 120 m³ : 0,99 Cts

- Consommation supérieure à 120 m³ : 0,30 Cts

A noter qu'il faut rajouter la part reversé à l'agence de l'eau pour la modernisation des réseaux de collecte (0,15 €/m³)

IV/ Fiscalité : vote des taxes: en attente de l'état de notification des taux

La DDFIP 70 a informé les communes que cette année **la notification des bases prévisionnelles est envisagée au 31 mars** (et non le 15 mars comme à l'accoutumée).

Ce calendrier 2021 plus tardif résulte principalement de la mise en œuvre concomitante de multiples réformes :

1°) La réforme des impôts de production issue de la dernière loi de finances

2°) La poursuite de la réforme de la fiscalité directe locale en lien avec la suppression de la taxe d'habitation, avec d'importants transferts de ressources et mécanismes de compensation

Dans l'attente de l'état de notification des taux par le DDFIP, le vote des taux des taxes locales est repoussé au prochain conseil municipal.

V/ Subventions aux associations:

Le maire propose au conseil municipal de renouveler à l'identique de 2020 les subventions aux associations. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

VI/ Personnel communal :

Le maire évoque les différents changements de ces dernières semaines avec l'arrivée d'une nouvelle secrétaire madame Aurélie OUDIN en remplacement au 15 mars de madame Fanny GIOGGLI et le départ de l'employé technique monsieur Dominique BALLEET et le stage en immersion de monsieur Claude CERRA qui débouchera peut être sur son embauche en avril.

VII/ Déménagement du secrétariat du SIEB

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le changement de domiciliation du SIEB.

VIII/ Questions diverses :

La commission CCID doit se réunir afin de vérifier les changements de l'année 2020 sur les propriétés bâties et non bâties – La date est fixée le 29/03 à 17h

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures.